

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 2025/01 du 08 janvier 2025, le maire de la commune de Niévroz a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet d'élaboration du P.L.U.

Ce projet a pour objectifs principaux :

- Maîtriser la forte pression de développement et envisager, pour les zones restant à urbaniser, les règles applicables et leurs limites,
- Mettre à jour le règlement du POS actuel en prenant en compte les mutations dans la gestion privative de l'aménagement des tènements et en intégrant des prescriptions réglementaires nouvelles issues des modifications du code de l'urbanisme,
- Mettre en concordance, au besoin, l'ensemble des documents existants (DTA, SCOT, PPRN, POS)
- Mener des réflexions thématiques avec approche environnementale, architecturale et paysagère.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Niévroz

34 rue Benoît Bressat 01120 NIEVROZ

Durant 40 jours : du lundi 03 février 2025 à 8h 30 au vendredi 14 mars 2025 à 17h 00 inclus

Aux jours et heures habituels d'ouverture

Par décision n°E24000129/69 du Tribunal Administratif de Lyon en date du 6 novembre 2024, Monsieur Jean-Pierre BIONDA est désigné en qualité de commissaire enquêteur ainsi que Monsieur Robert TODESCHINI en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront mis à disposition du public à la :

Mairie de Niévroz - 34 rue Benoît Bressat 01120 NIEVROZ

Les lundis, Mardis, Mercredis, Jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30

Les Mardis de 14h00 à 18h30 et Les vendredis de 14h30 à 17h00

Les samedis 15 février et 08 mars de 10h00 à 12h00 avec la présence de M. Le maire.

Le dossier sera également consultable sur le registre numérique dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plu-nievroz> et sur le site internet de la commune, rubrique PLU Enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions sur le projet de P.L.U. pourront être consignées par le public :

- Sur le registre d'enquête déposé en mairie ;
- Par courrier postal à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur Mairie de Niévroz – 34 rue Benoît Bressat – 01120 NIEVROZ
- Par courriel à l'adresse électronique suivante : plu-nievroz@mail.registre-numerique.fr
- Sur le registre numérique dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plu-nievroz>

L'ensemble des observations et propositions du public sera consultable sur ce site numérique dédié à l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les personnes intéressées, en mairie aux dates et heures suivantes :

- **Lundi 03 février de 8h30 à 11h30,**
- **Mardi 11 et 25 février de 15h30 à 18h30,**
- **Mercredi 19 février de 8h30 à 11h30,**
- **Vendredi 7 et 14 mars de 14h00 à 17h00.**

Aux termes de cette enquête publique, le conseil municipal de la commune de Niévroz approuvera les nouvelles dispositions du P.L.U.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie, sur le site internet de la commune et sur le site internet dédié à l'enquête, et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.